

LA CULTURE, AU CŒUR DU PROJET DE LA MUNICIPALITÉ, DOIT ÊTRE ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE. EN PRENANT EN COMPTE LES BESOINS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, EN VEILLANT À FAVORISER UN MEILLEUR ACCÈS DE L'ENSEMBLE DES PUBLICS À LA CULTURE ET AUX PRATIQUES ARTISTIQUES, LA MUNICIPALITÉ, AVEC L'ENSEMBLE DES SERVICES CULTURELS, EST FIDÈLE À L'UNE DE SES MISSIONS PREMIÈRES.



Accueillir les personnes en situation de handicap dans les structures déjà existantes comme toute autre personne est l'un des objectifs de la politique culturelle mise en œuvre par la Municipalité.

CULTURE ET HANDICAP

Egalité, fraternité et mixité !

L'ensemble des services culturels, que sont le conservatoire municipal Jacques Juteau, la médiathèque municipale André Malraux et la bibliothèque annexe « Les Passerelles », l'école de théâtre et Ermont-sur-Scènes, ont toujours veillé à faciliter l'accès des personnes en situation de handicap aux différents domaines artistiques.

Loi de modernisation sociale du 2 janvier 2002 article L 114-1 «[...] L'accès du mineur ou de l'adulte handicapé physique sensoriel ou mental aux droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens, notamment [...] aux loisirs au tourisme et à la culture constituent une obligation nationale.»

Conservatoire municipal Jacques Juteau

Accéder à un enseignement ou à une pratique musicale adaptée, près de chez soi et en milieu "ordinaire", c'est ce que propose l'association MESH à toute personne en situation de handicap, quel que soit son handicap, quel que soit son souhait musical. Dans le cadre du réseau départemental coordonné par cette association, le conservatoire municipal Jacques Juteau s'est orienté vers un mode de fonctionnement privilégiant l'adaptation du système pour intégrer tous les élèves dans un dispositif général souple. Le conservatoire accueille aujourd'hui quatre personnes en situation de handicap, trois enfants et un adulte.

01 34 15 51 14 ou conservatoire@ville-ermont.fr

Bibliothèques municipales

Comme nous vous en avons déjà parlé dans le précédent magazine, depuis le 15 novembre dernier, la médiathèque a mis en place un service d'écoute et de lecture en gros caractères de la presse écrite pour les déficients visuels. Les titres concernés sont *Le Monde*, *Le Parisien*, *Le Nouvel Observateur*, *L'Express* et *L'Equipe*.

Un poste est dédié à cet usage dans l'espace presse. La médiathèque dispose également d'un fonds de plus de 500 romans en gros caractères, de 600 textes lus sur CD ou cassettes (romans, poésie, théâtre, contes, entretiens...). Retrouvez les bibliographies sur le <http://www.ville-ermont.fr/culture/les-bibliotheques>. Enfin, la médiathèque assure un service de portage de livres à domicile pour les personnes à mobilité

réduite, en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale.

01 34 44 19 99 ou mediatheque@ville-ermont.fr

École de théâtre

Depuis cette saison, l'école de théâtre d'Ermont a mis en place des ateliers de théâtre ouverts à tous et pouvant accueillir les personnes en situation de handicap. Ces ateliers sont donnés par l'école O Clair de la Lune de la compagnie Regard en France. L'encadrement est assuré par des intervenants spécialisés, le mardi soir au théâtre de l'Aventure pour les adultes et le mercredi après-midi pour les enfants à l'Arche - espace municipal associatif.

Ces cours ont pour objectif de conduire l'élève vers l'acceptation, la maîtrise, l'autonomie et l'indépendance.

01 30 72 52 94 ou francoise.meunier@ville-ermont.fr

Ermont-sur-Scènes

Les théâtres Pierre Fresnay et de l'Aventure accueillent les personnes en situation de handicap sur tous les spectacles, conférences ou séances de cinéma.

De plus, Ermont-sur-Scènes accueille depuis plusieurs années la Cie du 3^{ème} œil de Bruno Netter. Cette compagnie, composée, entre autres, de personnes handicapées, est venue jouer *Le Malade imaginaire* en 2002, *Le procès de Kafka* en 2005 et *Don Quichotte* en avril dernier.

01 34 44 03 80 ou ermont-sur-scenes@ville-ermont.fr

Adjointe au Maire Chargée de la Culture :

Martine Pégarier-Lelièvre

Conseiller municipal délégué Chargé du Handicap :

Jean-Philippe Picard-Bachelorie